

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 9 mai 2019

Le projet de transformation du carrefour des Six-Routes de La Courneuve approuvé

Le Comité de pôle de La Courneuve, présidé par Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Gilles Poux, maire de La Courneuve et composé du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, de Plaine Commune, d'Île-de-France Mobilités et de la Société du Grand Paris, a approuvé le projet de transformation du carrefour des Six-Routes de La Courneuve. Il s'agit du premier projet de pôle du Grand Paris Express à aboutir.

Cette étape est la première concrétisation de la démarche menée par Ile-de-France Mobilités et la Société du Grand Paris avec les territoires autour des places du Grand Paris, qui permettra d'améliorer les espaces publics autour des futures gares.

C'est également la concrétisation d'une ambition portée de longue date par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Plaine Commune sur la requalification de la place de l'Armistice, plus connu sous le nom de carrefour des Six-Routes, au cœur de la Cité des 4000.

« La validation de cette étude de pôle est une excellente nouvelle, elle vient couronner le long travail mené ces dernières années avec tous les partenaires. Le réaménagement de ce carrefour autour de la future gare va véritablement transformer ce quartier, en rendant l'usage de cet espace public pacifié aux habitants, piétons, cyclistes et usagers des transports en commun. »

Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Ainsi, autour de la future gare La Courneuve-Six Routes, et grâce à cette convergence des volontés politiques, le projet transformera ce carrefour exclusivement routier en un lieu apaisé, favorisant les piétons et les mobilités douces. La gare sera intégrée dans un environnement urbain plus agréable à vivre où les liaisons vers le centre-ville de La Courneuve et les parcs Marville ou Georges Valbon seront valorisées. L'avenue du Général Leclerc sera métamorphosée en une voie dédiée aux bus et aux piétons et un réseau cyclable desservira le pôle avec 180 emplacements, dont 120 en consigne Veligo.

« C'est une nouvelle étape importante pour l'aménagement des futures gares du Grand Paris Express. Il s'agit du premier projet d'aménagement d'une future place du Grand Paris validé. La volonté de tous les partenaires d'imaginer cette future place du Grand Paris va permettre de transformer en profondeur un quartier au-delà de la seule gare La Courneuve Six-routes. La réussite de cette démarche partenarial démontre à nouveau notre volonté de faire des gares de véritables lieux de vie ».

Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris

Le coût de cet aménagement sera de 25 millions d'euros, financés à 43% par le Département de la Seine Saint-Denis, 28% par la Société du Grand Paris, 15% par Plaine Commune et 14% par Ile-de-France Mobilités. Le projet sera mis en service pour la mise en service de la gare en 2024.

La Société du Grand Paris et Ile-de-France Mobilités ont fait de l'intermodalité et de l'aménagement des espaces publics autour des gares un axe incontournable pour la réussite du Grand Paris Express.

68 études de pôle correspondant aux 68 gares du Grand Paris Express ont été lancées entre 2015 et 2017. Conduites par les collectivités locales ou des établissements publics d'aménagement, elles ont été financées par la Société du Grand Paris pour un montant total supérieur à 6 millions d'euros.

D'une durée de 2 à 3 ans chacune, elles permettront, comme à La Courneuve –Six Routes, de définir un projet d'aménagement qui devra être réalisé pour la mise en service des différentes lignes du Grand Paris Express.

Avec 90% de la population de la métropole résidant à moins de 2 km d'une gare, la priorité sera donnée aux aménagements en faveur des piétons, cyclistes et usagers des bus.



À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

Contacts presse :

Société du Grand Paris :

Jérémy Huppenoire - jhuppenoire.quai3@societedugrandparis.fr - 06 34 47 16 18

Conseil départementale de Seine-Saint-Denis:

Juliette Griffond - 01 43 93 93 08

Plaine Commune :

Emmanuelle Ott - 01 55 93 48 77

La Courneuve :

Pauline Hammé - pauline.hamme@ville-la-courneuve.fr 01 71 89 66 25 / 06 49 04 67 5